



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique des transports aériens

Question écrite n° 90247

Texte de la question

M. Michel Pajon appelle l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur les difficultés financières que traverse la société Air France. La plus importante compagnie aérienne française souffre d'un grave problème de compétitivité, ses coûts étant supérieurs de 20 % à 25 % à ceux de ses rivales. De véritables réformes d'envergure doivent donc être menées pour éviter que la survie même de cette compagnie à laquelle les Français sont tous très attachés ne soit menacée. Si ces réformes sont indispensables, elles ne sont pas suffisantes. Le Gouvernement doit impérativement poursuivre la mise en œuvre des préconisations du rapport relatif à la compétitivité du transport aérien français, qui lui a été remis par le groupe de travail présidé par M. Bruno Le Roux en novembre 2014. Il lui demande donc de bien vouloir appliquer les mesures définies comme urgentes par ce groupe de travail, et notamment de modérer l'évolution des redevances aéroportuaires et d'assurer une vigilance maximale sur le respect des normes sociales et fiscales françaises par les transporteurs étrangers.

Données clés

Auteur : [M. Michel Pajon](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90247

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 octobre 2015](#), page 7675

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)